

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 18 Mai 2009 une note d'information relative à l'émission par **BMCE Bank d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel**.

**Cette émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain.**

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **1.000.000.000 DH** réparti comme suit :

- Une tranche A, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 DH ;
- Une tranche B, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 000 000 000 DH
- Une tranche C, non cotée, d'un plafond de 1 000 000 000 DH;
- Une tranche D, non cotée, d'un plafond de 1 000 000 000 DH

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	<u>Tranche A cotée</u>	<u>Tranche B cotée</u>	<u>Tranche C non cotée</u>	<u>Tranche D non cotée</u>
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Plafond	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH	1 000 000 000 DH
Nombre de titres	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH
Négociation des titres	Bourse de Casablanca		De Gré à Gré	
Taux (hors prime de risque)	Fixe, déterminé sur la base du taux des Bons du Trésor 10 ans observé sur la courbe des taux sur le marché secondaire, telle que publiée par BAM sur Reuters le 02 avril 2009, soit 4,10%	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, soit 3,51%	Fixe, déterminé sur la base du taux des Bons du Trésor 10 ans observé sur la courbe des taux sur le marché secondaire, telle que publiée par BAM sur Reuters le 02 avril 2009, soit 4,10%	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, soit 3,51%
Prime de risque	120 pbs	100 pbs	120 pbs	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de 11 <sup>ème</sup> année de l'emprunt			
Durée	Indéterminée, avec la possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10 <sup>ème</sup> année, après accord de Bank Al-Maghrib			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :
  - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
    - Siège Social de BMCE Bank : 140, avenue Hassan II, Casablanca – Tél : 05 22 49 80 92 ;
    - BMCE Capital Bourse : Tour BMCE - 140, avenue Hassan II, Casablanca – Tél : 05 22 49 81 02
  - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca ;

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/016/2009